

Montréal. Je le prie également de nous fournir un état comparatif de ces salaires et de ceux que verse l'Imprimerie.

L'hon. Colin Gibson (secrétaire d'État): Je crois que la question devrait figurer au *Feuilleton*. Le député ne s'attend pas, j'imagine, que je lui fournisse immédiatement les renseignements. Après les avoir obtenus, je les communiquerai plus tard à la Chambre.

M. Knowles: Je ne m'attendais pas que le ministre réponde immédiatement; cependant, mes observations pourront servir d'avis.

L'HABITATION

PROTECTION DE LA MISE DE FONDS INITIALE
DE L'ANCIEN COMBATTANT EN CAS
DE MALADIE, ETC.

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. K. Fraser (Peterborough-Ouest): Le 28 janvier j'ai posé la question suivante, qu'on trouvera à la page 46 du hansard.

Le Gouvernement ou l'un de ses organismes a-t-il avisé à quelque moyen grâce auquel un ancien combattant qui a acheté une maison en vertu de quelque programme établi par le Gouvernement, ne perdra pas, en cas de maladie, de baisse de salaire ou de chômage, toute somme raisonnable qu'il a déjà versée?

Selon le ministre, on y avait songé, mais il n'a pas pu, à ce moment-là, me donner de réponse précise. Pourrait-il le faire maintenant?

L'hon. Robert H. Winters (ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements): Je tiendrai cette question pour un avis de motion.

DÉFENSE NATIONALE

TROUBLES SIGNALÉS À BORD DU "CRESCENT"

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. R. Pearkes (Nanaimo): Le ministre de la Défense nationale est-il en mesure de fournir à la Chambre d'autres renseignements au sujet du *Crescent*. A mon avis, les désordres survenus à bord de ce navire ne ressemblaient pas à ceux qui se sont produits à bord de l'*Athabaskan*.

L'hon. Brooke Claxton (ministre de la Défense nationale): Je n'ai pas d'autres renseignements.

ROYALE GENDARMERIE À CHEVAL DU CANADA

CHANTIERS NAVALS D'ESQUIMALT—REPLACE-
MENT PAR UN AUTRE PERSONNEL

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Stuart S. Garson (ministre de la Justice): Le 21 mars l'honorable député de Nanaimo (M. Knowles.)

mo (M. Pearkes) posait, sans avis préalable, la question suivante, que l'on trouvera à la page 1731 du hansard:

A-t-on donné aux gardes de la Royale Gendarmerie, de faction au chantier de construction navale à Esquimalt, des instructions les relevant de leurs fonctions à compter du 31 mars? Dans le cas de l'affirmative, par qui remplacera-t-on la Royale Gendarmerie à ce chantier?

La réponse est non. La question a été étudiée, mais on n'en est encore arrivé à aucune décision et l'on n'a donné aucune instruction à cet égard.

L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

LES SOCIÉTÉS—RISTOURNES ET COOPÉRATIVES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. R. Argue (Wood Mountain): Je désire poser une question au ministre des Finances à la suite de la déclaration selon laquelle on apporterait certaines modifications au régime fiscal de manière à réduire la double imposition à laquelle sont assujétis les actionnaires des sociétés. Est-ce que les membres des coopératives qui présentement acquittent la taxe sur les sociétés jouiront, relativement aux ristournes, d'avantages fiscaux semblables à ceux qu'on accorde aux actionnaires de sociétés commerciales en ce qui concerne les dividendes versés par ces dernières?

L'hon. Douglas Abbott (ministre des Finances): Non, parce que les ristournes ne sont pas assujéties à une double imposition. La Chambre sait que les ristournes sont déduites du revenu provenant de la société avant la détermination du revenu imposable.

OFFICE FÉDÉRAL DU CHARBON

SÉANCES EN NOUVELLE-ÉCOSSE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): Le 14 mars, à l'appel de l'ordre du jour, le représentant de Cap-Breton-Sud (M. Gillis) a demandé s'il était possible que l'Office fédéral du charbon tienne des séances dans les régions houillères de la Nouvelle-Écosse. Je suis heureux d'annoncer que l'Office a étudié la question et qu'il projette de tenir plusieurs réunions dans les provinces Maritimes, du 22 au 31 août. Le programme exact n'a pas encore été arrêté, mais l'Office prévoindra toutes les parties intéressées dès qu'il aura définitivement fixé les dates.

LA ROUTE TRANSCANADIENNE

QUESTION SUR LE CHOIX DU TRACÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Robert H. Winters (ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements): Le mardi 22 mars, le représentant de Kam-